

Les monarchies arabes du Golfe

Salame

Citer ce document / Cite this document :

Salame. Les monarchies arabes du Golfe. In: Politique étrangère, n°4 - 1980 - 45^eannée. pp. 849-865;

doi : 10.3406/polit.1980.3003

http://www.persee.fr/doc/polit_0032-342x_1980_num_45_4_3003

Document généré le 09/06/2016

Abstract

What future for the Arab monarchies of the Gulf? by Ghassane Salamé

The oil monarchies of the Arabian peninsula seem to belie the alarmist forecasts which declare that they are doomed to disappear following the events in Iran and Afghanistan. Yet these countries are victims of incidents, often violent, toned down by the traditional "torpor" of political life (uprising at Mecca, demonstrations in Bahrein, expulsions in Kuwait). Are these already, as in Iran, the first signs of religion-inspired contestation? As opposed to the Pahlavi dynasty, the Arab monarchies of the Gulf have never sought to alienate the traditionalist group from which they have sprung. Moreover, the large majority of citizens in these countries are Sunnis who consider the Shi'ite movement mobilized by the Ayatollah Khomeiny, both sectarian and heretic. This has provoked a movement of demands on the part of the Shi'ite communities. The systematic elimination of all centres of opposition, both lay and modernist, is driving the population towards religious leaders. Strong traditionalist currents of opposition, however, are at work within the monarchies themselves, which are fostered by claimants to the thrones in search of outside support. There is a tendency at the present time for those who govern to monopolise power at the expense of those who helped their accession. The hermetic system of government in force is criticised by a growing number of persons, conscious of the clans who rule, which thereby limits the participation of the people. Furthermore, the war between Iran and Irak has increased regional tension and divided the Arab ranks, the Gulf monarchies having chosen almost indifferently to side with Irak.

Résumé

Les monarchies arabes du Golfe, par Ghassane Salamé

Les monarchies pétrolières de la péninsule arabique semblent démentir les prévisions alarmistes annonçant leur disparition prochaine à la suite des événements de l'Iran et de l'Afghanistan. Néanmoins, des crises souvent sanglantes, estompées par la traditionnelle "torpeur" de la vie politique, frappent ces pays (insurrection à la Mecque, manifestations à Bahreïn, crise institutionnelle des Emirats, expulsions au Koweït). Connaissent-ils déjà, comme en Iran les prémises d'une contestation d'inspiration religieuse ? Contrairement aux Pahlavi, les monarchies arabes du Golfe n'ont jamais cherché à s'aliéner les milieux traditionalistes dont ils sont issus. De plus, la majorité des citoyens de ces pays sont des Sunnites qui considèrent le courant chiite mobilisé par l'ayatollah Khomeiny comme sectaire, voire hérétique, ce qui a provoqué un mouvement de revendications des communautés chiites. L'élimination systématique des foyers d'opposition laïque et moderniste pousse la population vers les représentants religieux. Il n'en subsiste pas moins de forts courants d'opposition traditionalistes, relayés au sein du pouvoir par des prétendants au trône à la recherche de soutiens extra-familiaux. Une des données actuelles est la tendance des gouvernants à monopoliser le pouvoir aux dépens de l'ensemble du clan qui a assuré leur ascension. Le système clanique de gouvernement en vigueur est critiqué par un nombre croissant de personnes conscientes de l'hermétisme des clans au pouvoir, limitant toute participation des citoyens. Par ailleurs, la guerre irano-irakienne a cristallisé les tensions régionales et divisé les rangs arabes, les monarchies du Golfe, ayant choisi avec plus ou moins d'enthousiasme le camp irakien.

Ghassane SALAMÉ *

LES MONARCHIES ARABES DU GOLFE : QUEL AVENIR ?

Jour après jour, les monarchies pétrolières de la péninsule arabe¹ semblent démentir les prévisions alarmistes qui, à la suite de la révolution iranienne, de l'intervention soviétique en Afghanistan et du déclenchement de la guerre irano-irakienne, annonçaient leur disparition imminente en invoquant une « contagion » inévitable ou « une loi des dominos » non moins inexorable. Les dynasties en place ne se contentent pas de survivre. Au milieu et en dépit de l'inquiétude qui ne pouvait que les saisir, elles prennent des initiatives importantes : l'Arabie Saoudite lance un troisième plan quinquennal (1980-1985) qui devrait lui coûter près de 300 milliards de dollars (plus de la moitié du PNB français en 1979), participe avec détermination aux conférences régionales, tente une reprise en main de l'OPEP mais aussi de nouvelles percées en Afrique. Koweït met en place une politique pétrolière qui, dans son allure nationaliste, tend à devenir pionnière, Oman signe avec les Etats-Unis un accord militaire (l'échange explicite de notes a eu lieu le 6 juin 1980) qui fait de ce sultanat stratégiquement situé un avant-poste militaire des pays de l'OTAN.

Si des événements troublants sont survenus dans la plupart de ces pays, les principaux intéressés s'étaient toujours empressés de les déclarer « définitivement réglés ». Cette confiance en soi, trop ostentatoire pour être entièrement crédible, pourrait néanmoins s'expliquer par le caractère relativement limité des ruptures constatées dans l'ordre intérieur. De celles-ci, l'occupation de la grande mosquée de La Mecque par plusieurs centaines d'insurgés à partir du 20 novembre 1979 et pour une douzaine de jours, a sans doute été la plus grave et la plus meurtrière. Force est, toutefois, de constater sa dimension restreinte, et dans l'espace et dans le temps, surtout si on la compare à la révolution iranienne ou à la guerre civile endémique du Yémen.

* Professeur d'anthropologie politique et de relations internationales à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

1. Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Bahreïn, Emirats arabes unis et Oman.

Face aux transformations profondes que l'on décèle dans les cas afghan ou iranien, ces ruptures internes (sur lesquelles il faudra bien revenir), ne semblent fondamentales que dans la charge symptomatique qu'elles (ou plutôt certaines d'entre elles) peuvent recéler. L'altération actuelle et multiforme de leur environnement régional conduit à les aborder plus comme des signes d'une évolution potentielle que comme des phénomènes importants *per se*. Car l'ensemble de la région semble avoir entamé (depuis le début de l'année 1978 environ) une phase de mutation profonde dont on se doit d'abord, de rappeler les éléments les plus significatifs.

L'Iran, d'abord, est entré en révolution. Le Shah avait affirmé, dès 1958 : « la suprématie de l'Iran sur le golfe Persique est une chose naturelle. Nous devons, dans l'avenir, la renforcer ». Ce qu'il tenta de faire, non sans arrogance, en essayant de tirer profit du refus (et/ou de l'incapacité) des Etats-Unis de remplacer véritablement la Grande-Bretagne comme puissance dominante. Ceci l'amena, entre autres actions, à occuper trois îlots appartenant aux Emirats arabes unis, à envoyer ses troupes épauler celles du sultan Qabous contre les guérilleros du Dhofar, à exercer suffisamment de pressions sur l'Irak pour l'obliger à signer un accord frontalier favorisant les prétentions iraniennes sur le Chatt al-Arab-, etc.

En un mot, l'Iran avait réussi à jouer suffisamment le rôle de verrou entre l'Union soviétique et le Golfe, rôle qui lui était imparti par l'Occident, pour que celui-ci lui reconnaisse, en retour, le statut de puissance régionale dominante dans le Golfe. Or, et quelles que soient les hypothèses prévoyant une confrontation « entre l'Islam renaissant et l'athéisme soviétique », on se doit d'affirmer que l'Occident vient de perdre en Iran une bataille probablement décisive.

Mais pour les monarchies du Golfe, l'idée d'un « verrou qui a sauté » sur l'échiquier mondial, paraît moins préoccupante que ce qui en est, pour les Occidentaux la conséquence : la démonstration, par les partisans de l'ayatollah Khomeiny, que l'on pouvait donner de l'Islam une interprétation autrement militante que celle invoquée par les monarchies traditionnalistes arabes ; le réveil des nationalités, voire leur rébellion effective (Kurdes, Arabes de l'Iran...) ; le passage des minorités chiites (de Bahreïn, du Koweït ou d'Arabie Saoudite) jusqu'ici privées de tout pouvoir politique à une attitude plus revendicatrice : le rapprochement irano-palestinien qui, naturellement, encourage l'OLP à exiger un soutien plus net de pays où les Palestiniens tiennent des positions enviables...

Ce dernier élément explique le caractère inopportun (pour ces pays) du moment choisi par le président Sadate pour lancer son « initiative de paix ». Car, pendant que l'Iran entrait dans l'ère post-impériale, les accords de Camp David étaient négociés, signés et (partiellement) appli-

qués. Ainsi, dans les faits, était démentie l'idée trompeuse qui consiste à nier l'existence de liens profonds et continus entre le conflit israélo-arabe et la situation autour du Golfe. Plus concrètement, les accords de Camp David ont privé les monarchies pétrolières arabes de la neutralité bienveillante, voire de leur soutien effectif à l'Égypte sadatienne (et ont privé celle-ci de milliards de pétro-dollars). Concurrément, les missions américaines qui cherchaient à « forcer la main » aux dirigeants arabes du Golfe pour les amener à soutenir les accords, ne faisaient en réalité que les embarrasser.

Récemment, et bien plus près de leurs frontières, ces pays ont assisté au déclenchement de la guerre irano-irakienne. Celle-ci paraissait, depuis la victoire de la révolution khomeiniste, quasi inévitable. L'Irak, affaibli par la guérilla kurde et la contestation chiite, avait, en 1975, choisi de pactiser avec l'Iran de Mohammed Reza Pahlavi. L'accord d'Alger qui consacra cette trêve était sans doute favorable aux prétentions territoriales de Téhéran, mais il permettait, en contrepartie, à Bagdad, d'annuler plusieurs foyers de tension interne, allumés en sous-main par l'Iran. Les relations entre les deux pays se sont resserrées pendant les années qui suivirent, à la faveur, surtout du relâchement de l'amitié irako-soviétique. C'est ainsi que Bagdad prit le risque, en octobre 1978, de mettre brutalement fin à l'exil de l'ayatollah Khomeiny en Irak, celui-ci vivant dans le sanctuaire chiite irakien de Najaf depuis près de treize ans.

Huit jours après l'arrivée de Khomeiny à Téhéran, Bagdad signe (le 9 février 1979) un accord de sécurité avec l'Arabie Saoudite qui mettait en lumière les nouveaux alignements régionaux. En mai 1979, alors que des troubles sont signalés dans le Khouzistan iranien habité en majorité, par des Arabes, une série d'affrontements diplomatiques, puis militaires, marquent la détérioration rapide des relations irano-irakiennes. En automne 1979, on apprenait que Bagdad soutenait autant les rebelles du Khouzistan que des groupes d'exilés iraniens luttant contre le régime islamique. Le 9 avril 1980, l'état de tension donnait lieu à des déclarations particulièrement menaçantes : l'imam Khomeiny prophétisait que « le régime baassiste d'Irak sera jeté comme le régime impérial de l'Iran dans la poubelle de l'histoire », ce à quoi M. Saddam Hussein répondait par cette phrase : « Nous sommes prêts à la guerre ».

Celle-ci devait éclater le 22 septembre suivant, quelques jours après la dénonciation des accords de 1975 par l'Irak. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les hostilités durent depuis deux mois sans que les troupes irakiennes ne soient capables de remporter la victoire décisive qu'elles semblaient espérer aux premiers jours de la guerre. Cet enlèvement dans un combat probablement durable des deux pays les plus puissants de la région a produit, dans les monarchies du Golfe, des réactions contradictoires. Saoudiens, Koweïtiens ou Omanais sont,

d'une part, soulagés de constater qu'aucune des deux parties n'a réussi à s'imposer à l'autre et partant sur l'ensemble du système régional. Car, à terme, une hégémonie irakienne ne serait pas moins lourde à supporter que le sous-impérialisme musclé des Pahlavi. Mais, d'autre part, certaines conséquences de cette guerre sont particulièrement inquiétantes : les deux belligérants doivent, pour mener une guerre de plusieurs mois, faire appel à des pourvoyeurs d'armes, facilitant ainsi le retour des deux grandes puissances dans la zone ; les belligérants peuvent être tentés d'élargir la zone des combats aux dépens de leurs voisins, comme le pilonnage à deux reprises du territoire koweïtien le laisse craindre ; l'Irak a été amené à solliciter l'aide (quoique discrète) de ses voisins arabes, sous la forme de points de transit pour ses importations en armes² ou au moyen de virements financiers etc. Ces inquiétudes ont été clairement exprimées par une Arabie Saoudite refusant les avions AWACS en janvier 1980 (à la suite du coup de Kaboul) et les accueillant en octobre 1980.

Cette guerre aura par ailleurs cristallisé des tensions régionales qui s'étaient élevées depuis plusieurs mois. Ainsi, alors que la Jordanie et les monarchies du Golfe, avec plus ou moins d'enthousiasme se rangeaient aux côtés de l'Irak, la Syrie, la Libye et le Yémen-Sud (RPDY) choisissaient le camp iranien. Il en a résulté une division profonde au sein des rangs arabes, soudés depuis 1977 par une même hostilité face aux initiatives égyptiennes puis aux accords de Camp David. Trois événements particulièrement significatifs à ce propos ont d'ailleurs accompagné l'éruption de la violence sur Chatt al-Arab : un projet « d'unité totale » entre la Syrie et la Libye annoncé le 1^{er} septembre, la signature d'un pacte d'amitié syro-soviétique (qui comporterait, selon les Israéliens, des clauses militaires secrètes) et enfin, la rupture des relations diplomatiques saoudo-libyennes, le jour même où Riyadh accueillait les AWACS américains.

Dans un contexte plus large, la région subit les retombées immédiates de la détérioration sensible des rapports Est/Ouest. Il y a, d'abord, une crainte réelle et couramment exprimée, de voir le Golfe devenir un point focal de la confrontation entre les deux superpuissances qui avait jusqu'ici porté des noms quasiment exotiques pour les habitants du Golfe : Berlin, Cuba ou la Corée... L'invasion soviétique de l'Afghanistan (dont les frontières sont à moins de 500 km) et l'aventure manquée des *Marines* dans le désert iranien ont mis en lumière un glissement du champ d'opérations militaires des deux superpuissances en direction des eaux verdâtres du Golfe et de son précieux sous-sol. Que les Etats-Unis aient, de surcroît, utilisé les facilités de Bahreïn ou d'Oman dans

2. Outre le port jordanien d'Akaba, le *Foreign Report* publié par *The Economist* de Londres affirme que des armes soviétiques en direction de l'Irak, auraient transité par le port saoudien de Yanbu.

leur opération, voilà ce qui ne peut qu'accentuer les appréhensions ; les dirigeants du Golfe n'étant probablement pas les seuls à penser que la présence ostentatoire d'une super-puissance dans une zone déterminée favorise généralement l'arrivée de l'autre.

Les pays du Golfe viennent récemment d'en avoir la démonstration : la transformation largement entamée de la République démocratique et populaire du Yémen (RPDY ou Yémen-Sud) en un avant-poste militaire multifonctionnel au profit de l'URSS, est, au moins partiellement, à l'origine d'une réaction parallèle en Oman, au bénéfice des Etats-Unis. L'île de Socotra (RPDY) aura bientôt son pendant à Massira (Oman) et à la création d'abris pour sous-marins à Aden répondra bientôt l'extension de six aéroports omanais pour leur permettre d'accueillir, éventuellement, les avions gros-porteurs C-130 Hercule de l'aviation américaine. Ainsi, en plus des troubles septentrionaux (Iran, Afghanistan, Iran-Irak), voilà que la partie méridionale du Golfe, gagne de l'intérêt aux yeux des deux superpuissances. Entre les passes du Khyber et les cols du Dhofar, le Golfe semble chercher à se faire (autant que possible) oublier par les stratégies des Grands, s'efforçant avec peine de ne pas se rappeler qu'il est, par excellence, un objet de leur compétition.

Celle-ci s'aggrave et se rapproche alors que les doutes grandissent à l'endroit des Etats-Unis qui sont, après tout, la partie amie dans cette rivalité. Le Shah aimait à répéter que la guerre indo-pakistanaise de 1971 lui avait appris avec quelle « légèreté » les Etats-Unis pouvaient se comporter à l'égard d'un allié menacé. Les dirigeants du Golfe paraissent penser que le Shah a fini par le payer de sa propre personne. Il y a donc un doute persistant sur l'attitude véritable des Etats-Unis en cas d'agression contre le Golfe. Réagiraient-ils s'ils avaient la garantie de leur approvisionnement en pétrole ? L'Administration Carter est-elle innocente dans les événements de l'Iran ? N'a-t-elle pas voulu châtier le Shah et fini par « le perdre » ? A Koweït, au Bahreïn, à Riyadh, certains se demandent encore comment le président Carter avait pu affirmer, en novembre 1978, que le sort du Shah dépendait « de la volonté du seul peuple iranien ».

Ce qui serait plus grave, c'est que Washington ait voulu « sauver » le Shah sans y parvenir. Le doute sur l'intention se double d'un autre sur la capacité. La déroute de la mission chargée de libérer les otages est ainsi venue aggraver une impression quasi générale : les Etats-Unis sont en perte de vitesse. « L'impuissance » du plus fort des pays de la planète n'est plus un terme inusité : les questions posées concernent plutôt ses causes que sa réalité : est-ce un phénomène conjoncturel dû en grande partie à un président hésitant et peu chanceux ou la dégénérescence, lente et douloureuse, d'un empire ? Il n'y a pas si longtemps, la Grande-Bretagne ne donnait-elle pas les mêmes signes de lassitude, d'hésitation, de maladresse ?

Les événements d'Iran, la division profonde des rangs arabes au lendemain des accords de Camp David, la détérioration des rapports entre les deux Grands et ses retombées dans le Golfe ne sont que les points les plus saillants de l'altération réelle de l'environnement régional. Aussi pourrait-on y rajouter d'autres sources d'instabilité, moins immédiates ou moins graves mais non moins réelles : l'agitation intérieure au Pakistan et notamment les débuts d'une rébellion sécessionniste au Balouchistan, la tension dans les rapports syro-irakiens, le climat de guerre civile au Nord-Yémen et les retournements spectaculaires et fréquents des dirigeants de ces pays quand ce n'est pas leur simple disparition (trois présidents en trois ans), la persistance du climat de guerre entre la Somalie et l'Éthiopie, etc. Et pourtant, les monarchies arabes du Golfe ne comprennent jusqu'ici ni Liban, ni Yémen, ni Tchad et encore moins un Afghanistan.

Ces pays paraissent pourtant, à première vue, si fragiles. L'Arabie Saoudite exceptée, ces cités-Etats ne ressemblent que trop à de petits comptoirs légués de la période coloniale, extrêmement riches, comptant plus d'immigrés qualifiés, adultes et mâles que de nationaux, et situés dans une zone géo-stratégique de plus en plus convoitée... Plutôt que par sa stabilité, la vie politique intérieure de ces pays semble se distinguer par sa torpeur (« ralentissement des fonctions vitales, diminution de la sensibilité, de l'activité » - le Robert). Celle-ci est, depuis la victoire de la révolution iranienne, périodiquement rompue par une insurrection à La Mecque, des manifestations sanglantes à Bahreïn, une crise institutionnelle dans les Emirats ou des expulsions collectives au Koweït... A chacune de ces ruptures, s'établit rapidement un consensus entre dirigeants locaux et *Gulf Watchers* : ce ne sont que des incidents de passage ; l'Iran est une chose et le Golfe une autre ; il n'y a qu'un seul Khomeiny et il est à Qom, etc. Cette attitude est sans doute justifiable en ce qu'elle corrige les idées superficielles autour d'une « contagion automatique », d'une « extension naturelle » de la révolution iranienne. Elle l'est moins si elle tend à faire croire que ces pays sont immunisés contre les troubles et les révolutions. Essayons, à titre *indicatif*, d'en rappeler quelques sources potentielles.

Celle qui vient d'abord à l'esprit, concerne l'existence même de ces cités-Etats, dans un environnement moins favorable. Ici, les conflits frontaliers qui opposent les Emirats aux autres ou à leurs puissants voisins, prennent une allure rapidement dramatique dans la mesure où la partie la plus faible dans ces conflits, semble y percevoir, quasiment toujours, plus un désir d'annexion qu'un litige limité. Des dynasties semblables à celles qui gouvernent ces Emirats ou même plus puissantes, plus prestigieuses (l'émirat de Mohammara³ ou tel sultanat du

3. Il s'agit de la Khoranshala iranienne.

Sud arabe) ont tout simplement disparu, victimes, à tel ou tel moment, des vicissitudes régionales ou d'une « inattention » britannique. Les émirats d'aujourd'hui ne le savent que trop, eux qui ont combattu pour l'existence même de leur Emirats en essayant d'assurer la pérennité de leur dynastie. Car l'assimilation entre la famille régnante et l'entité étatique est fondamentale : l'une a patiemment construit l'autre, d'abord comme territoire exclusif, ensuite comme Etat membre de l'ONU et de la Ligue arabe. L'attitude de la population quant aux projets autonomistes de familles ambitieuses a varié dans le temps et dans l'espace, mais il est difficile, pour ne pas dire entièrement faux, de parler d'un quelconque esprit national ayant rassemblé une communauté (un peuple) pour la constitution d'un Etat. Il est même arrivé, comme au Koweït au cours des années 30, que les représentants « bourgeois » de la population demandent à l'unanimité le rattachement de leur « pays » à un Etat voisin (en l'occurrence l'Irak).

L'assimilation famille/Etat, qui atteint en Arabie Saoudite un point ultime, celui de donner au second le nom même de la première, est, bien entendu, une épée à double tranchant. La légitimité de la famille est mieux établie puisque sans elle, l'Etat n'aurait pas existé. Mais, en contrepartie, il se trouvera toujours des « citoyens » qui ne se résignent pas à une identification forcée à « leur » Etat, signant en ceci leur malaise au sein d'un projet propre à un clan tribal, même si ce projet a été consacré par un droit international excessivement territorialiste. En Arabie Saoudite, le risque qui en découle est celui de la sécession : celle d'Assiris se sentant plus proches du Yémen, de Hijazis hostiles à l'hégémonie des Najdis sur leur province prestigieuse, de Chiites qatifis mal à l'aise dans leur position de citoyens de deuxième catégorie. Dans les Emirats, ce malaise peut aboutir au refus de s'identifier à une entité étatique « artificielle » et à une lutte pour son incorporation dans une entité plus large, moins dépendante du bon vouloir d'un clan fermé.

L'ensemble des opposants saoudiens en viennent ainsi à mettre l'adjectif « saoudite » entre parenthèses quand ils évoquent leur pays, et certains d'entre eux ont pour objectif public de créer « une république de la péninsule arabe » sur les ruines de ces « mini-Etats artificiels ». Dans les Emirats, les dirigeants poursuivent une politique systématique d'« individuation », de mise en valeur du particularisme le plus anodin pour justifier l'existence de « leur » Etat. Mais la survie de l'entité est couramment payée au niveau régional, en un « droit de regard » d'un grand voisin : l'Irak au Koweït, l'Arabie Saoudite dans les autres Emirats (notamment à Qatar et à Bahreïn) et l'Iran quoique dans une bien moindre mesure, à Bahreïn, dans les EAU et en Oman.

Il serait en réalité fastidieux de rappeler ici tous les conflits de frontières et toutes les prétentions expansionnistes qui troublent épisodiquement le calme apparent de ces pays. Certains émirats ne manquent d'ailleurs

pas d'atouts pour y répondre : Oman en développant un particularisme séculaire, Koweït en prenant des initiatives diplomatiques habiles, Abou Dhabi en se faisant le champion de l'unité des Emirats et tous... en puisant dans leurs réserves de pétro-dollars. Plaçons-nous plutôt à un niveau plus profond, que l'on pourrait appeler celui de « la légitimité historique » et avançons que la fragilité de ces entités, dans une perspective à moyen et à long termes, est grave. Car elles ont été fondées sur trois bases, de plus en plus perçues d'une manière critique : un projet dynastique d'emblée contraire à l'égalitarisme de l'Islam, le soutien constant d'une puissance coloniale et puis de l'ensemble de l'Occident, un droit international fondé sur la notion de territoire et qui conserve, dans la région, une tonalité européocentriste peu prisée. Ces trois bases ont probablement un point commun : le rôle de l'Occident dans leur réalisation. Et c'est peut-être pourquoi, la révolution iranienne, par son seul développement, a tendance à les affaiblir.

Y-a-t-il déjà, comme en Iran, les conditions d'une contestation d'origine ou du moins d'inspiration religieuse ? Contrairement aux Pahlavi, les monarchies arabes du Golfe n'ont, en fait, jamais cherché (ou accepté) à s'aliéner les milieux traditionnalistes (plus particulièrement religieux), desquels, à la différence de la dynastie iranienne déchuë, ils sont issus. Il y a eu sans doute un processus plus ou moins rapide de monopolisation du pouvoir par une seule famille (les Saoud, Sabah, Thāni, Khalifa...) aux dépens de la coalition tribale qui avait assuré son triomphe. Mais ce processus n'a conduit, dans aucun de ces pays, au point où en était arrivé le Shah, celui, à croire un intellectuel koweïtien, de « tromper et l'histoire et la géographie en voulant intégrer de force son pays en Europe ». Seul peut-être, Oman, dirigé depuis 1970 par un monarque absolutiste qui ne craint pas de s'entourer ostensiblement de conseillers (et même de ministres) britanniques, pourrait connaître une évolution de type iranien. Ce pays avait d'ailleurs déjà connu, lors de l'insurrection de l'imam Ghalib en 1954, un affrontement armé entre deux légitimités : l'une dynastique et politique représentée par le père du souverain actuel, l'autre sectaire et religieuse utilisée par le leader du courant ibādite majoritaire dans le sultanat. Notons toutefois que, depuis ces événements, la rébellion marxiste du Dhofar, a réussi à s'imposer en tant que force principale de contestation.

Une seconde différence de taille : la majorité des citoyens de ces pays sont des Sunnites qui, généralement, considèrent le courant chiite mobilisé par l'ayatollah Khomeiny comme sectaire voire hérétique. Mais cette attitude crée une autre source d'instabilité : une revendication des minorités chiites. Celle-ci pourrait être fondée sur leur exclusion effective du pouvoir alors qu'ils sont des citoyens de longue date, ou qu'ils forment comme en Irak et au Bahreïn, la majorité de la population. Ils constituent une minorité importante au Koweït et représentent peut-être 7 % de la population d'Arabie Saoudite. Or ce dernier

pays se distingue par une longue tradition d'hostilité et de persécution à leur endroit et leur interdit, jusqu'à présent, d'accéder à la fonction publique ou d'exercer ouvertement leur culte. A présent, une importante part de la communauté chiite d'Irak a choisi la confrontation avec le pouvoir en place et ceci ne peut qu'influer sur l'attitude des Chiites du Koweït⁴, qui avec la dissolution de l'Assemblée nationale (où ils étaient représentés par dix députés sur cinquante), sont privés de tout rôle politique. Au Bahreïn, la contestation est plus avancée et a donné lieu depuis septembre 1979, et à plusieurs reprises, à des affrontements sanglants avec les forces de l'ordre. En Arabie Saoudite enfin, d'importantes manifestations chiites dans la province pétrolière du Hassa ont conduit, en décembre 1979, à l'occasion de la fête chiite de la 'Achoura, à la mort de deux religieux chiites et (probablement) d'une dizaine de leurs partisans... Il ne fait guère de doute que l'agitation au sein des communautés chiites constitue le phénomène le plus directement relié à la révolution iranienne.

Mais il ne peut s'agir, avec les Chiites, que de mouvements limités dans l'espace et dans le nombre des personnes impliquées. Toute autre serait une contestation qui ferait appel, non plus à une minorité isolée (et affaiblie aux yeux des autres par son inspiration iranienne) mais à l'ensemble de la population. A ce niveau, les événements d'Iran pourraient sans doute être instructifs pour l'analyste même s'ils n'ont pas d'effet direct sur le cours des événements : l'élimination systématique des foyers d'opposition laïque et moderne pousse naturellement la population en direction des représentants de l'instance religieuse, moins vulnérable à la répression. Cette donnée vaut sans doute pour tous les pays ici étudiés et plus particulièrement pour Bahreïn et Koweït⁵ où une expérience constitutionnelle relativement avancée a brutalement été suspendue en 1975 et 1976 respectivement.

Elle vaut aussi, bien entendu, pour l'Arabie Saoudite qui de toutes ces monarchies, est la plus profondément liée, dans son émergence même, à l'Islam et plus spécifiquement à un courant fondamentaliste vigoureux, le wahhabisme. C'est en grande partie grâce à ce dernier, qu'un notable inconnu d'une petite oasis du Najd, père fondateur de la dynastie saoudite, est devenu le maître d'un royaume grand comme trois fois la France. Or, c'est à La Mecque, ville sainte entre toutes et dont le pouvoir saoudite se dit le « Gardien », que des rebelles prendront l'initiative téméraire de dénoncer spectaculairement « la déchéance d'une dynastie qui n'a de musulman que le nom », et ce à l'aube d'un

4. Les Chiites représentent au Bahreïn près du tiers de la population autochtone.

5. Au Koweït, les groupes fondamentalistes sunnites ont fait une percée importante. Ils ont, par exemple, triomphé des courants nationalistes aux élections étudiantes, alors que leurs clubs et leurs centres d'alphabétisation connaissent une activité intense.

nouveau siècle de l'Hégire, moment chargé de mille légendes (à commencer par celle de l'apparition prévisible d'un Mahdi — messenger du Seigneur).

L'initiative d'insurgés saoudiens prétendant restaurer l'Islam véritable peut paraître inexplicable : le royaume saoudite s'est donné le Coran pour Constitution et tente d'appliquer autant que possible, la Chari'ah dans sa littéralité ; il n'a pas trouvé mieux qu'un verset du Coran pour l'inscrire sur son drapeau national marqué, comme il se doit, par la couleur verte de l'Islam ; il ne cesse de lancer conférences, banques, universités islamiques... L'Arabie Saoudite n'est-elle donc pas le pays islamique s'il en est ?

Pour comprendre l'action des assaillants, il faudrait dépasser cette fidélité formelle au Texte. On noterait probablement alors, là aussi, une rupture, partielle sans doute, mais réelle, entre le pouvoir politique et l'instance religieuse. Vers la fin des années 20, la dynastie avait supprimé dans le sang ses troupes de choc, formées de prosélytes, qui refusaient d'accepter les options pacifistes du pouvoir à l'endroit des pays avoisinants et de la Grande-Bretagne. Depuis, la modernisation, même si elle s'est faite de manière sélective et graduelle, a laminé encore plus l'influence des religieux dont l'hostilité à l'usage du téléphone, de la télévision ou à l'introduction d'une législation commerciale moderne a été dépassée par un Fayçal déterminé. Ce dernier ira, en 1970, jusqu'à leur imposer la création d'un ministère de la Justice, signe éclatant de sa volonté « d'étatiser » leur chasse gardée par excellence : l'application de la Loi.

C'est pourquoi, nous pensons pouvoir affirmer que les insurgés de La Mecque n'ont pas manqué, sinon d'un soutien immédiat, du moins de compréhension au sein des cercles religieux progressivement marginalisés par un cours probablement inexorable. Les pamphlets distribués par les insurgés le confirment : ils excluent quelques ulémas célèbres de la condamnation qu'ils prononcent contre des religieux « achetés au moyen de l'argent et des promesses de promotion par un régime corrompu qui sait s'assurer leur soutien ». Un de leurs écrits prétend que leurs positions n'ont été critiquées par le Grand Mufti du royaume qu'en ce qu'elles réservent à la seule Arabie Saoudite leurs flèches « alors qu'ils auraient dû dénoncer la corruption de tous les pouvoirs islamiques en place ».

Les écrits du groupe confirment aussi la multiplication des groupes traditionnalistes d'opposition ; celui qui a attaqué la grande mosquée de La Mecque essayant par ses écrits de se situer par rapport aux groupements rivaux, dont celui des Frères musulmans. Ces noyaux plus ou moins secrets semblent attirer surtout une jeunesse désorientée par la transformation accélérée de ces pays : sédentarisation chaotique des nomades ; inadéquation entre un système de valeurs traditionaliste et

un flux immodéré de revenus ; remplacement dans les allées du pouvoir des chefs tribaux et des ulémas par des technocrates locaux ou des experts étrangers... Ainsi le malaise des milieux traditionnalistes répond-il à une altération du rapport de forces intérieur qui leur est doublement défavorable : monopolisation par une famille unique d'un pouvoir qui a été aussi leur œuvre ; place enviable accordée aux représentants des « nouvelles classes » ou plus concrètement aux diplômés des universités modernes.

La contestation traditionnaliste est quelquefois relayée au sein du pouvoir par des prétendants au trône recherchant des soutiens extra-familiaux. Ainsi les événements de La Mecque ont-ils conduit à un rééquilibrage du rapport des forces au sein même de la famille royale saoudienne, au profit de ceux des princes, qui n'avaient cessé d'avertir leurs frères et cousins sur les dangers d'une modernisation trop rapide. Cette articulation entre la vie politique du pays et les compromis quotidiens au sein de la dynastie nous paraît capitale pour suivre l'évolution de toutes ces monarchies. Elle s'opère de différentes manières mais son « nerf », si l'on pouvait s'exprimer ainsi, est à chercher dans la rivalité entre princes et clans de princes pour la maîtrise du pouvoir et souvent plus concrètement, pour la succession au trône.

Une des données actuelles est la tendance des gouvernants à monopoliser le pouvoir aux dépens de l'ensemble du clan qui a assuré leur ascension. Le phénomène avait déjà été noté par Ibn Khaldūn, le grand anthropologue arabe du XIV^e siècle qui a distingué une phase précise dans l'histoire des Etats où les titulaires du pouvoir en éloignent les autres membres de leur clan, ces derniers « se transformant en ennemis et rivaux de leurs frères dans le sang ». On peut voir dans le nombre impressionnant de conseillers roturiers ou étrangers qui gravitent autour des trônes, le complément nécessaire à ce processus, lui aussi mis en lumière par Ibn Khaldūn : le recours des gouvernants à une clientèle de « mawali » (clientèle extra-familiale), pour les aider d'abord à tenir en respect les autres membres du clan dynastique.

La torpeur régnant sur le Golfe a eu pour conséquence immédiate, de geler ou, plus exactement, de rendre discrets ces conflits. Ceci ne saurait toutefois faire oublier le caractère exceptionnel de cette paix intradynastique largement imposée de l'extérieur. Au cours des années 40, seule l'intervention de Londres a épargné à l'émir de Qatar d'être déposé par la majorité d'un clan privé de toute participation au pouvoir et aux revenus. Dans ce même Emirats, en 1972, Chaïkh Ahmed a été déposé par une coalition de ses cousins et neveux après douze ans de règne. En 1975, une autre crise apparut quand l'émir imposa son propre fils comme prince héritier. Certaines blessures dues à ce choix ne paraissent pas s'être cicatrisées.

Et que dire d'Abou Dhabi ? Sur neuf émirs qui s'y sont succédés depuis 1818, deux ont été déposés et cinq assassinés. L'émir actuel a accédé au trône en déposant, en 1966, son propre frère qui l'y avait précédé à la suite de l'assassinat de son oncle. A Sharjah, sur les neuf émirs désignés depuis 1803, trois ont été déposés et trois autres assassinés. Le Koweït lui-même n'échappe pas à cette règle mais l'issue des conflits y est moins sanglante. L'alternance au trône des deux branches de la famille princière, passée en coutume, n'a pas toujours été respectée et au sein de chacune des branches, le choix du candidat au trône est loin de se faire dans l'unanimité. Le mécontentement est souvent public ⁶.

En Arabie Saoudite, les rivalités entre princes ont entraîné vers le milieu du XIX^e siècle, une guerre civile intra-clanique si aiguë qu'elle causa la disparition totale (pour près de quatre décennies) du royaume. La personnalité du roi Abdel Aziz a, par contre, dominé toute la première moitié de ce siècle, d'une manière qui rendait la contestation de son pouvoir par ses frères quasiment impossible. Sa disparition, en 1953, ouvrit à nouveau le dossier épineux de la succession, la règle de primogéniture n'étant appliquée que d'une façon sélective. Le royaume fut à nouveau pris dans les méandres naturellement affaiblissants de la rivalité entre candidats à la succession et le premier titulaire du trône parmi la quarantaine de fils laissés par Abdel Aziz fut souvent contesté par ses frères. Le pays passa ainsi en près de dix ans (1953-1964) du gouvernement clanique à l'autocratie personnelle de Saoud puis à une dyarchie Saoud-Fayçal. Celle-ci fut rompue en 1960 au profit du premier qui tenta d'établir à nouveau un gouvernement personnel. La dyarchie fut rétablie en 1962 pour être rompue assez rapidement, mais cette fois au profit de Fayçal. En 1964, celui-ci remplaça officiellement son frère, déposé par la majorité des membres du clan.

Le roi Fayçal réussit à s'imposer plus aisément à ses frères quoique son règne, qui ne manqua pas d'accrocs intra-claniques, dut finir dans le sang, le roi ayant été froidement assassiné par l'un de ses neveux. Sa disparition raviva les conflits, le roi actuel ne pouvant vraiment gouverner et l'homme fort et prince héritier étant perçu comme chef d'un sous-clan plutôt que comme arbitre ⁷. La désignation d'un nouveau prince héritier en cas de démission ou de décès du souverain paraît, pour ceci, une question toujours ouverte...

Dans ces conflits, il paraît évident que les différences entre les programmes des candidats sont très secondaires par rapport aux questions

6. M. Rmeihi a ainsi noté dans son ouvrage sur Bahreïn (paru en arabe en 1974) : « Chaque fois que les princes de la famille royale se déchiraient le pouvoir, Bahreïn perdait un attribut de son indépendance ».

7. R. M. Saïd Zahlan, *The Origins of the United Arab Emirates*, MacMillan, Londres, 1978.

de personnes. Pour expliquer l'acuité du problème, rappelons que l'Islam ne prévoit aucunement le passage du pouvoir de père en fils et que les interférences étrangères, surtout dans les émirats les plus faibles, sont coutumières. R. M. Saïd Zahlan a, enfin, relevé que l'acuité de la rivalité est inversement proportionnelle à la dimension du clan : plus celui-ci est petit, plus la contestation est forte et plus souvent l'issue est sanglante⁸.

En 1928, un esclave baloutche a joué un rôle déterminant dans une crise intra-dynastique à Abou Dhabi, confirmant clairement la règle précitée sur le rôle des mawali dans la lutte pour le pouvoir. Que les millions de travailleurs immigrés d'aujourd'hui ou plus concrètement, certains de leurs groupements les plus importants (palestiniens, iraniens, égyptiens, baloutches...) puissent être les mawali de nos jours, n'est pas une hypothèse d'école.

Il ne serait que superflu de faire état ici, en détail, de leur progression numérique impressionnante : les étrangers forment environ 55 % de la population du Koweït, 70 % de celle de Qatar, 90 % de celle d'Abou Dhabi et de Doubaï. Ils ne sont pas loin de former 40 % de celle d'Arabie Saoudite, d'Oman ou de Bahreïn. Ce qui est plus instructif encore est de déterminer leur rôle et là, les chiffres deviennent plus inquiétants car les immigrés forment la majorité absolue (et quelquefois 95 %) de la population active (71 % au Koweït, 90 % à Qatar...). Ils sont dans les entreprises publiques ou privées, dans la fonction publique, et forment une partie substantielle des forces armées de ces pays⁹.

Ces derniers peuvent certes redouter des mouvements de type spartakiste car les conditions objectives de telles rébellions sont largement réunies : un espoir impossible de se faire naturaliser¹⁰, une expulsion immédiate pour des raisons contestables ou une dénonciation calomnieuse. Il est donc utile de ne pas perdre de vue cette donnée bizarre

8. Comment peut-on expliquer à un esprit cartésien que 80 % des forces armées des Emirats arabes unis sont constitués de recrues baloutches, portant pour la plupart, des passeports omanais, alors même que les EAU et Oman se sont réciproquement accusés de violer le territoire de leur voisin ?

9. Ainsi Koweït, dont la population étrangère dépasse probablement 800 000 personnes, accorde, tous les ans, un quota de 60 naturalisations. Que ne ferait-on pour faire partie de ce petit nombre de privilégiés ? Quelles frustrations peuvent être ressenties par les autres dont certains sont là depuis plus d'un quart de siècle ? Il est, par ailleurs, possible que cet Emirat ait exacerbé ces sentiments en accordant en quelques jours la nationalité koweïtienne à plusieurs centaines de Bédouins qui sont venus voter pour les candidats pro-gouvernementaux lors des dernières élections législatives.

10. Ou pour une grève, bien entendu, strictement interdite. Des centaines de Sud-Coréens travaillant en Arabie Saoudite ont été rapatriés en bloc après une mutinerie. Près de 5 000 Indiens travaillant sur un chantier koweïtien ont connu, en septembre 1979, le même sort.

en plus d'un aspect : la plus grande partie de la population de ces cités-Etats est là « de passage », et n'a, de la manne pétrolière dont elle voit tous les matins les fruits, que des miettes misérables.

Mais un jeu habile entre communautés d'immigrés rivales et un contrôle policier et politique vigilant affaiblissent (sans les éliminer) les risques d'une insurrection d'immigrés. Ces mesures n'immunisent pas, toutefois, les Emirats contre des problèmes plus délicats, posés par des groupes d'immigrés venus d'un pays voisin. Ce dernier peut évoluer dans un sens hostile aux Emirats alors que ceux-ci avaient admis ces émigrés dans un contexte politique différent. C'est, bien entendu, le cas des Iraniens depuis la chute du Shah, des Egyptiens depuis la signature des accords de Camp David, du million de Yéménites travaillant en Arabie Saoudite depuis que le régime de Sana'a essaie de se détacher de l'orbite saoudienne, des Palestiniens chaque fois que ces monarchies sont amenées à s'aliéner, d'une manière ou d'une autre, l'OLP. Plus dramatique, sans doute, est la question des militaires étrangers intégrés dans les armées de ces pays : officiers jordaniens aux Emirats arabes unis (EAU), pakistanais en Arabie Saoudite, omanais à Abou Dhabi. A qui ira leur loyalisme si leur pays d'origine et l'émirat d'accueil entraient en guerre ?

Le flot d'immigrés pose aussi des problèmes culturels aigus : racisme, non-respect des religions des immigrés, séparation de ceux-ci d'avec leurs familles dans un climat de censure sexuelle rigoureuse, désir de gagner le maximum d'argent avant que le permis de séjour n'expire sont autant d'éléments inquiétants. Plus grave encore est la réaction hostile aux immigrés que l'on perçoit de plus en plus clairement dans les milieux d'opposition. Les travailleurs étrangers y sont accusés, à raison dans une large mesure, « d'être prêts à tout pour continuer à recueillir les miettes du gâteau ». Plus généralement, on reproche aux gouvernements, en ayant systématiquement recours aux étrangers, d'avoir opté pour la voie facile, celle qui ne consiste pas à payer le prix du développement souhaité par tous : formation de la main-d'œuvre locale, recherche de l'efficacité au lieu d'une bureaucratie pléthorique, coopération avec les pays arabes plus évolués même s'il faut payer cher (en termes politiques) cette coopération. L'opposition paraît en réalité réagir à l'altération progressive du profil-type de l'immigré : numériquement, et souvent avec la complicité des gouvernements, l'ingénieur palestinien ou le professeur égyptien sont remplacés par les cohortes de Sud-Coréens, d'Indiens ou de Taïwanais, très dépendants de leur gouvernement et surveillés par lui ¹¹.

11. Certains groupes « d'ouvriers » sud-coréens ou taïwanais ne seraient en réalité que des régiments militaires. En tous cas, la discipline à laquelle ils sont soumis, est très clairement, celle d'une caserne.

Face aux menaces régionales et aux risques d'instabilité interne, les dirigeants de ces pays ont tendance à en appeler au « raffermissement du front intérieur et de l'unité nationale », ce en quoi ils ne font guère preuve d'originalité. Dans leur arsenal de propagande, ils reprennent deux arguments devenus coutumiers. Le premier consiste à se féliciter de l'existence de « formes traditionnelles de consultation, bien plus appropriées que des élections et autres éléments d'une démocratie à l'occidentale, qui, d'ailleurs, fonctionne si mal dans les pays qui l'ont adoptée ». Le second est aussi paternaliste : il consiste à associer l'Etat/famille aux réalisations sociales que le pétrole a rendu possibles : écoles, hôpitaux, centres d'alphabétisation, etc.

Il serait erroné de nier que le système clanique de gouvernement en vigueur dans ces pays dispose de structures de communication avec la population qui paraissent avoir, par exemple, manqué au régime des Pahlavi : *majlis* ouvert du roi et des gouverneurs de provinces, réunions régulières au sein de la famille et entre des représentants de celle-ci et des chefs d'autres tribus, innombrables occasions de félicitations, de condoléances ou de fêtes religieuses où un nombre important de citoyens est mis en contact direct des membres de la famille royale. Il n'est pas moins incontestable que dans plusieurs de ces pays (notamment Koweït et Qatar) on assiste à la création constante de canaux par lesquels la manne pétrolière est distribuée à un cercle de plus en plus élargi de citoyens : prestations sociales, allocations, prêts à intérêt symbolique, etc.

Mais, l'un et l'autre de ces deux arguments paraissent à présent affaiblis, car les citoyens de ces pays sont de plus en plus conscients de la nature fermée des clans au pouvoir et de leur rôle limité de « distributeurs » (non de « créateurs ») des bienfaits variés d'un Etat-Providence qui, grâce au pétrole, peut mériter son nom. La cooptation d'une demi-douzaine de ministres « roturiers » et de hauts-fonctionnaires choisis parmi les diplômés d'universités américaines issus de « bonnes familles », ne paraît pas être un remède plus substantiel au dilemme essentiel de ces clans : comment réaliser une nécessaire institutionnalisation du pouvoir sans, ce faisant, le perdre ?

Car l'exigence d'une participation au pouvoir est réelle. Un des atouts importants des clans établis, et qui pourrait un jour se retourner contre eux, est que cette exigence provient de plusieurs sources à la fois, ce qui permet un jeu de bascule dans le maniement duquel les chefs d'origine tribale sont passés maîtres. Jusqu'à quel point ? Nul ne pourrait le dire. Mais l'on s'accorde à affirmer que l'arrêt brutal de l'expérience démocratique à Bahreïn et au Koweït et le retour à un absolutisme clanique plus « musclé » dans l'ensemble de la région ont eu pour effet d'affaiblir le rôle des dirigeants en tant qu'arbitres.

Car le Golfe était, il y a encore quelques années, un lieu d'expérimentation assez unique, d'une démocratie balbutiante. Koweït a connu un conseil municipal élu dès le début du siècle et depuis lors, une bourgeoisie active, refuse de se contenter du commerce en laissant les affaires de l'Etat aux seuls *Sabah*. La constitution mise en vigueur en novembre 1962 allait jusqu'à affirmer : « la souveraineté réside dans le peuple, source de tous les pouvoirs ». Quatre élections législatives, plus ou moins libres, eurent lieu. Des représentants de l'opposition ont été élus et ont réussi, en 1964 par exemple, à obliger l'émir à renvoyer six membres de son gouvernement. A Bahreïn, dans le parlement élu en 1973, il était difficile de trouver un seul député (sur trente) qui soit franchement pro-gouvernemental. Une opposition moderne et organisée entendait conduire l'Emirat, aussi rapidement que possible, à une monarchie constitutionnelle, sinon à une république.

Mais le 25 août 1975, l'émir de Bahreïn dissout la Chambre et suspend la Constitution ; celui du Koweït en fera autant, un an plus tard. Ces deux mesures ont été accueillies avec soulagement dans les autres pays où les dirigeants n'avaient cessé de critiquer « les désordres créés par l'application d'une démocratie à l'occidentale à une société musulmane ». Ils craignaient en réalité moins l'arrivée au pouvoir de groupes radicaux dans les deux Emirats concernés qu'un aiguisement de l'exigence démocratique dans leur propre pays.

Il y a en fait dans l'ensemble de ces pays, des équilibres socio-démographiques délicats. Tout comme au Liban, la diversité au sein de la population doit pouvoir se refléter dans la structure même du pouvoir. Un pouvoir autocratique ou clanique n'a d'autre issue que de s'imposer à ces groupes. Un pouvoir représentatif pourrait, tout en conservant des prérogatives importantes au monarque, déstructurer cette opposition binaire hélas classique, entre un clan fermé et une population divisée et soumise. La dernière assemblée élue au Koweït comprenait ainsi quinze représentants des groupes tribaux, neuf de l'opposition libérale ou socialisante, dix notables en vue de la communauté chiite et des personnalités influentes de la Chambre de Commerce et de l'Industrie. A Bahreïn, des Ulémas chiites, des opposants de diverses tendances et des notables indépendants s'étaient partagés les trente sièges de l'Assemblée. Un régime absolu ferme les allées du pouvoir (ou plutôt son antichambre) à tous ces groupes sociaux et ramène l'émirat à une relation politique strictement verticale, insupportable pour beaucoup.

La secousse iranienne semble pousser certains dirigeants à nouveau dans une voie démocratique. En Arabie Saoudite, une commission a été officiellement chargée de faire des propositions concrètes en matière constitutionnelle. Au Koweït, la Constitution pourrait être remise en vigueur avant la fin de 1980. A Bahreïn, il en est de même et même à Qatar, l'émir penserait accorder quelque rôle à son Conseil consultatif.

Signe plus concret : la presse de tous ces pays connaît à présent une renaissance, limitée certes, mais néanmoins notable pour des pays aussi conservateurs. Quel journal saoudien aurait pu jusqu'ici critiquer un ministre ? Quel périodique des Emirats aurait pu critiquer la politique extérieure de l'Union ou « l'hypocrisie » de certains émirs ? Aujourd'hui, ce sont des choses qui arrivent ¹².

Mais ces clans d'origine bédouine, que le pétrole a rendu, dans une large mesure, invulnérables au niveau interne et tout-puissants dans le monde, peuvent à leur tour, illustrer une vieille coutume politique, ne sachant pas être justes quand ils sont puissants et cherchant à l'être quand ils ont perdu leur pouvoir. Face à la transformation gigantesque de ces pays et à une modernisation chaotique mais accélérée, le politique ne pourrait continuer à être, des secteurs de la vie sociale, le plus archaïque et le moins partagé ¹³.

12. Voir par exemple, l'analyse sévère de A. Nafissi, *Al Kuwayt, Ra'y Akhar*, Londres, 1978, qui développe d'un point de vue nationaliste koweïtien, une contestation radicale de l'ordre établi dans le Golfe.

13. La guerre irano-irakienne a néanmoins servi de prétexte aux clans au pouvoir pour retarder le retour à un régime constitutionnel, promis dans la foulée de la révolution iranienne et des événements d'Afghanistan. Ainsi, à Koweït des membres de la famille gouvernante ont appelé à la désignation d'un « comité des Sages » qui remplacerait les élections prévues avant le 1^{er} mars 1981. A Riyadh, on ne parle plus du comité constitutionnel formé en février.